

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE JEUDI 30 MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de PLOZEVET - Salle du Conseil - 14 rue Jules FERRY - 29710 PLOZEVET, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, BERGOUGNOUX Flore, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, CORNEC Paul, DROGUET Cyril, DUFOUR Marie-Thérèse, GENTRIC Guénolé, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : ANDRO Dominique (Pouvoir à BUREL Michel), KERDRANVAT Claude (Pouvoir à LE BERRE Hélène), LE GUELLEC Yves (Pouvoir à JONCOUR Martine), PEREIRA Sandra (Pouvoir à KERLOCH Josiane), PERON Sophie (Pouvoir à PICHON Franck).

Absente excusée : KERVEVANT Nathalie.

Absent : -

Secrétaire de séance : LE BERRE Hélène

Date de convocation et de transmission : 23 Mars 2023

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 33
Votants :
- dont « pour » : 33
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet 7-4 : Ressources Humaines – Convention avec la Communauté de Communes CAP SIZUN-POINTE DU RAZ relative au poste de Chargé de mission Mobilités

Jean-Louis CARADEC, Vice-Président délégué, rappelle au Conseil Communautaire que la loi d'orientation des Mobilités (dite « LOM ») du 24 décembre 2019 visait à doter pour le 1er juillet 2021, tous les territoires d'une autorité organisatrice de la mobilité (AOM), pour construire des solutions de mobilité adaptées aux enjeux locaux.

C'est dans ce cadre que les Communautés de Communes de la Communauté de Communes Cap Sizun – Pointe du Raz et de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden ont intégré la compétence d'organisation de la mobilité à leurs statuts, par délibération du 4 mars 2021 pour la CCCSPR et par délibération du 30 mars 2021 pour la CCHPB.

Une étude stratégique a été menée à l'échelle des 4 Communautés de Communes de l'ouest Cornouaille (Pays Bigouden Sud, Haut Pays Bigouden, Cap Sizun - Pointe du Raz, Douarnenez Communauté), sous l'égide du SIOCA (Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement), afin de définir les enjeux et priorités liés à cette nouvelle compétence et cibler les actions à mettre en place.

La stratégie Mobilité Ouest Cornouaille a ainsi été approuvée en Conseil Communautaire, en date du 15 décembre dernier. Aussi, le SIOCA aura pour rôle d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la STRAMOC et son évaluation. Les actions seront également menées en coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels concernés. Le plan d'actions sera mis en œuvre par les EPCI au niveau de leur territoire ou en mutualisation avec un autre EPCI selon l'action concernée.

Afin de mettre en œuvre sur le territoire le plan d'actions, les Communautés de Communes de Cap Sizun-Pointe du Raz et du Haut Pays Bigouden ont décidé de recruter un Chargé de mission qui aura la responsabilité de piloter et d'accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle politique, sur ces deux territoires. Il assurera ses missions à temps partagé (50/50) ce poste étant rattaché administrativement à l'EPCI du Cap Sizun - Pointe du Raz.

A cet effet, il convient de conclure une convention avec la Communauté de Communes de Cap Sizun – Pointe du Raz afin d'organiser le partenariat (Cf Annexe).

Sur proposition de Jean-Louis CARADEC, Vice-Président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Approuve la convention de prestation de service entre la Communauté de Communes Cap Sizun – Pointe du Raz et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, relative au poste de Chargé de mission Mobilités.**
- **Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023, de l'administration générale**

La Présidente,



Josiane KERLOCH.

